



Extrait du registre des délibérations

du Conseil Municipal

Séance du 20 Mars 2026

COMMUNE DE CASTEL-SARRAZIN

2, ROUTE DE L'OCEAN

40 330 CASTEL-SARRAZIN

L'an deux mille vingt-six, le vingt du mois de mars à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de CASTEL-SARRAZIN, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre POURRET, élu Maire.

Convocations du 15/03/2026.

Conseillers en exercice :	15
---------------------------	----

Conseillers présents :	15
------------------------	----

Membres présents : POURRET Pierre, LIOTIER Magali, DOMARLE Jeremy, BANQUET Nathalie, BASQUE Ludovic, BERGOIGNAN Elodie, DUSSARRAT Nicolas, CAZADE Anne, DUCOURNEAU Patrick, BASQUE Dominique, JOBIT Michaël, BOISSEL-INGELS Christine, PROST Jean-Yves, DEYRIS Marie-France, DULAU Gilles.

Absents : Néant

Secrétaire de séance : Christine BOISSEL INGELS

Le quorum étant le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

~~~~~

**Objet : Délibération fixant le nombre des adjoints au maire, à compter du 20 Mars 2026 - (Délibération n° 2026\_07)**

Vu l'article L. 2122-2 du code général des collectivités territoriales permettant aux conseils municipaux de déterminer librement le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal,

Considérant que l'effectif légal du conseil municipal de Castel-sarrazin étant de quinze membres, le nombre des adjoints au maire ne peut donc dépasser quatre adjoints.

Vu la proposition de M. le Maire de créer trois postes d'adjoints au maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,  
Par 14 voix pour, 1 abstention,



DÉCIDE de créer TROIS postes d'adjoints au maire.

---

- CHARGE M. le maire de procéder immédiatement à l'élection des trois adjoints au maire.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits. Pour copie conforme.

Le Maire,

Pierre POURRET

La secrétaire de séance,

Christine BOISSEL INGELS

*Acte rendu exécutoire compte tenu de son dépôt en Préfecture  
(Plateforme ACTES), et de sa publication, le 20 Mars 2026*